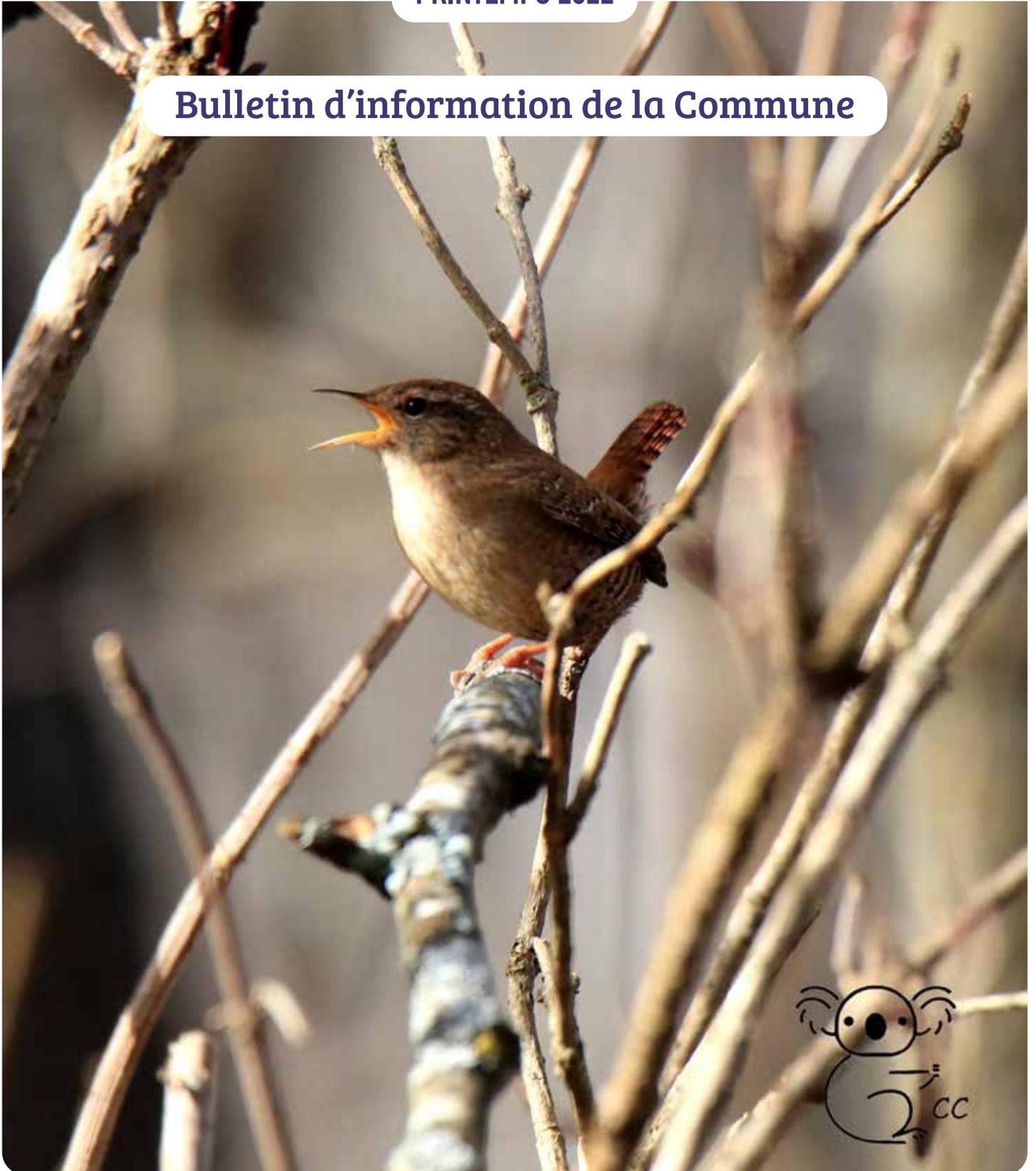




Au Fil des Pages

PRINTEMPS 2022

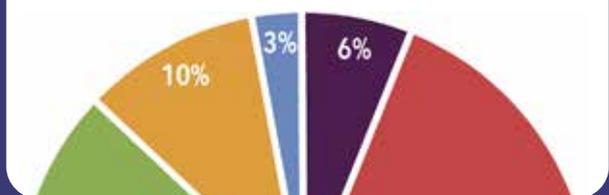
Bulletin d'information de la Commune



Le mot du Maire p.03
 Portrait p.04
 Vie communale p.05
 Vie associative p.15
 La Métro p.20
 Informations diverses p.21
 Informations pratiques p.23

Zoom sur...

€ Budget 2022 :



Le budget communal p.06



Collectif RN85 Carrefour St Sauveur p.09



Les Festivals du Printemps p.16

NEWSLETTER

Toutes les infos de la commune dans votre boîte mail !

Vous voulez être informés de ce qui se passe sur la commune ? Inscrivez-vous pour recevoir la lettre d'information électronique sur votre boîte mail !

Tous les mois, toute la vie de votre commune directement chez vous : manifestations culturelles et sportives, la vie associative, les informations pratiques, les travaux, La Métro...

Et en cas d'événement particulier (grève de la collecte des déchets, coupure d'eau ou d'électricité...), c'est un moyen plus rapide pour vous informer !

N'hésitez plus ! Inscrivez-vous en envoyant un mail à : mairie.ndmessage@wanadoo.fr

Vous pouvez aussi téléphoner à la mairie : 04 76 68 07 33 ou remplir ce coupon et le déposer à la Mairie.

JE SOUHAITE RECEVOIR LA NEWSLETTER DE NOTRE DAME DE MÉSAGE DANS MA BOÎTE MAIL



Nom

Prénom

Tél.

Email



Ayez le réflexe internet !
www.notredamedemesage.fr

ÉTAT CIVIL

Naissance :

- Alessio HEUSTACHE-MARMOUX né le 24 Janvier 2022
 Fils de Sylvana GARCIA et Maxime HEUSTACHE-MARMOUX

Décès :

- Dina BORETTAZ née DEMATTEIS décédée le 26 Décembre 2021
- Mireille CHARLES née ARNOL décédée le 21 Janvier 2022



Mésageoises, Mésageois,

Tout d'abord permettez-moi de rendre hommage à M. Christian ROUVIDANT décédé le 24 mars 2022. Ancien géomètre-expert, il a grandement participé à l'évolution et l'aménagement de la commune, sa compétence a été un atout considérable pour le développement de la commune et du bien-être des mésageois. La Commune de ND de Mésage et moi-même, nous



associons à la tristesse de la famille et présentons toutes nos condoléances à ses proches. Pour ma part, M. Rouvidant m'a beaucoup apporté, sur sa vision d'appréhender un aménagement urbain, sa méthodologie, les principes de construction d'un projet, l'association de partenaires. **MERCI M. Rouvidant** pour tout ce que vous avez conçu et réalisé, pour vos compétences, votre professionnalisme, vos conseils, sans oublier vos talents de peintre.

Sujet d'actualité, la guerre à notre porte en Ukraine, les morts, les blessures de guerre, les réfugiés, un monde politique, économique déstabilisé. **Je remercie les mésageois pour leur élan de générosité lors de la collecte organisée par la Commune, nous ne pensions pas recevoir autant de colis.** Maintenant, avec les directives de la Préfecture, nous devons gérer l'afflux d'arrivants, par le recensement, l'offre et notre capacité de logement, par l'intégration dans les écoles et l'insertion dans la vie de tous les jours... espérons que cela se passera pour le mieux.

Concernant le Carrefour de la RN85 et de la Montée de St Sauveur, qui est une priorité des élus et des habitants, le Directeur de la DIRMED nous a informés de la réalisation d'une « **Etude de faisabilité d'aménagement de ce carrefour** » et la Préfecture nous indique sa volonté de **remettre en place le radar sur la Route de Laffrey dans l'année 2022** après validation « technique » (présence réseau, emplacement dalle, maintenance de la tourelle...). Néanmoins, avec le « Collectif » nous restons mobilisés et attentifs aussi sur l'arrêt de car, la gestion entrée/sortie de cet accès et les suites qui seront données. En parlant de ce secteur, les élus ont une forte pensée pour tous les désagréments que les habitants « du haut » subissent en raison des travaux de mise en séparatif de nos réseaux Eaux Usées, Eaux Pluviales par la Métropole. Je vous remercie encore pour votre compréhension, patience, calme dans la gestion de l'alternat pour entrer et sortir de chez vous !

Nous continuons d'œuvrer sur plusieurs points :

- La problématique de la Route de Champ, avec plusieurs échanges entre la commune de Champ sur Drac et le service Voirie de la Métropole sous le contrôle de légalité de l'Etat,
- Rendre accessible et parvenir à une mise en vente de la Maison « Richard »,
- La construction de logements à La Touche, anciennement « Maison bourgeoise »,
- Les transitions énergétiques de nos bâtiments notamment à l'école.

Budget 2022 : les grandes dépenses d'investissement sont sur la **création de l'aire de jeux pour enfants** derrière le City Stade (travaux déjà commencés en mars), **l'extension du cimetière paysager** (prévu début automne), **les réparations / confortements des fissures de l'école de la Romanche** (pendant les vacances scolaires d'été) et la **création de « l'entrée de commune »** en face du Pont Pasteur, chantier à mettre en place.

Sans oublier, bien entendu, tous les « **petits travaux** », **élagage, création d'abris associatifs, etc...** réalisés par notre agent, secondé par notre efficace adjoint aux Travaux.

En prévision du budget de 2023, la focale cette année portera sur **la rencontre d'entreprises, recherche de subventions pour la réfection et l'entretien de notre patrimoine historique** (Eglise Sainte Marie et Chapelle St Firmin, classées monuments historiques) et la réalisation d'une **Etude d'Opération de Programmation pour l'aménagement sur le secteur de la Commanderie,** derrière la mairie, afin de permettre une ouverture à l'urbanisation et de proposer un projet de construction.

Pour terminer, je rappelle que les documents d'urbanisme en vigueur sont ceux du PLUi, approuvés en décembre 2019 dont les règlements et nouvelles cartes d'aléas des risques, sont différents de ceux que nous avons sous le POS. Les règles ont changé, la philosophie urbanistique a évolué où le paysage et l'environnement sont mis en évidence et la notion énergétique des constructions a été modifiée par le document « RT2020 ».

Et je tenais vraiment à remercier les habitants pour leur aide et contribution à certains travaux, leurs propositions, initiatives, leur envie de partager des bons moments comme les « rencontres entre voisins », nous ne manquerons pas de vous solliciter sur divers sujets...

Je vous souhaite un joli printemps, de profiter des animations festives (Festi Mésa'Joie du 20 au 22 mai, les Délices Perchés du 10 au 12 juin etc...) et de garder la bonne humeur et la convivialité, dans notre commune où il fait bon vivre.

Jérôme Buisson



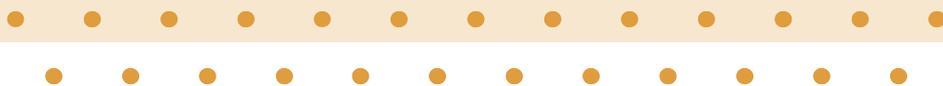
Claude Colin, passionné d'ornithologie



Mésageois depuis plus de 35 ans, Claude Colin observe la nature depuis son plus jeune âge. Aimant observer les oiseaux, il les attire dans son jardin avec des graines de tournesol. Un peu plus tard, il les photographie, mais peine à trouver les renseignements nécessaires pour progresser dans la connaissance des espèces d'oiseaux, un seul livre de référence disponible, c'était avant le développement d'Internet.

Mais au hasard d'une randonnée, il entend parler de **la Ligue de Protection des Oiseaux et il adhère à la LPO. C'est une ouverture sur des formations et des sorties sur le terrain avec des gens de très haut niveau en ornithologie.**

C'est un bond en avant qui sert sa soif de connaissance des oiseaux.



Savez-vous qu'il y a des espèces qui ont 5 plumages différents en fonction de leur âge et de leur sexe ? Sur le terrain, il faut arriver à saisir rapidement des critères distinctifs. On prépare son observation en regardant dans les livres, puis sur le terrain, on observe en sachant où sont les détails qui permettront une identification certaine, dont le chant, qui est un critère très significatif.

La LPO fait des sorties régulièrement sur le terrain, ouvertes à tous publics. Et pour aller plus loin, il y a une formation de trois ans. Elle fait aussi des comptages d'oiseaux, qui servent au Muséum d'histoire naturelle à établir des statistiques de suivi des populations.



Cincle plongeur au bord de la Manche

Dans son jardin à NDM, il a vu cette année 6 espèces de mésanges, des pinsons, des verdiers, des chardonnerets, les merles, les pics... Chez soi, on arrive à observer plein d'oiseaux et d'animaux. Ayant installé un piège photo au fond de son jardin, 2 blaireaux, 2 chevreuils, un sanglier, une fouine sont passés la nuit...

Sur les bords de la Manche, on peut voir un petit oiseau fort sympathique, le cincle plongeur. Ça ressemble un peu à un gros rouge gorge, mais marron et avec le ventre blanc. Il se tient sur un caillou. Il nage et il plonge, il va sous l'eau pour attraper des petits mollusques, des petits vers. Claude Colin a recensé plusieurs couples au bord de la Manche, de Notre Dame à St Pierre. En hiver, on voit des harles bièvres, sans parler des buses qui sont à l'affût sur les arbres, des hérons, des grimpeurs, des mésanges, des pinsons, des cormorans.

Au parc du Château : des canards, des oies, des cygnes. Mais à part ça ? On a fait le tour ! Or il y a des martins pêcheurs, de nettes rousses (canard roux à tête rousse et bec rouge), des canards siffleurs, des fuligules, des morillons, des pics, pics pêche, pics verts...

Lors de la dernière édition du Festi Mésa Joie, il a donné une conférence, dans la chapelle St Firmin bondée, et a présenté une trentaine d'oiseaux que l'on peut observer dans le village et alentours, en faisant également écouter leurs chants respectifs.



Troglodyte mignon

Sensibiliser, expliquer, transmettre, c'est ce qui anime toujours Claude Colin, qui soutient l'éducation à la nature par des actions dans le milieu scolaire et culturel.





Soutien à l'Ukraine

La commune a organisé une collecte de dons dans la semaine du 7 mars, en partenariat avec la Protection civile, qui a centralisé tous les dons des collectes organisées dans les communes de l'Isère. Les nombreux dons collectés à Notre Dame de Mésage ont été déposés à la Protection civile et sont partis en convoi le lundi 14 mars. Pour l'instant, la Protection civile n'organise pas d'autre collecte. Nous vous tiendrons au courant si elle réitère l'opération. En revanche, elle peut collecter des dons en espèces, voir ci-dessous.

Accueil des réfugiés Ukrainiens

La Préfecture met en place un dispositif d'information sur son site internet. Vous pourrez retrouver les informations sur l'accueil, la protection temporaire, l'offre de logement, la scolarité... **Rendez-vous sur www.isere.gouv.fr, rubrique Ukraine**

Les particuliers qui souhaitent accompagner des ressortissants ukrainiens sont invités à s'inscrire sur le site <https://parrainage.refugies.info/>

Cette plateforme recense les initiatives d'hébergement solidaire. Les particuliers volontaires seront mis en relation avec des associations et partenaires associatifs « de confiance », connus de l'État. Une fois inscrits sur cette plateforme, merci d'en informer la Mairie en envoyant un mail à mairie.ndmessage@wanadoo.fr ou appeler au **04 76 68 07 33**.

En ce qui concerne le recensement des offres d'hébergement par des collectivités, associations, entreprises : un formulaire à destination de toutes les personnes morales qui souhaitent mettre à disposition des hébergements pour accueillir les ressortissants ukrainiens est disponible à l'adresse suivante : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/hebergement-personne-morale-ukraine>



SOUTIEN À L'UKRAINE

Dons

Pour les dons en espèces, se connecter sur le site de la Protection civile don.protection-civile.org ou faire un virement au :
IBAN : FR76 1027 8005 9800 0201 6430 684 – BIC : CMCIFR2A /
Titulaire : FNPC Tour Essor 14 Rue Scandicci 93500 Pantin.

Restez informés en consultant :

- le site de la commune : www.notredamedemesage.fr
- le site de la préfecture de l'Isère : www.isere.gouv.fr
- le site du ministère de l'Intérieur : www.interieur.gouv.fr/actualites/dossiers/situation-en-ukraine

LA MUNICIPALITÉ REMERCIE TOUTES LES PERSONNES QUI ONT PARTICIPÉ À CETTE COLLECTE ET CELLES QUI ONT PROPOSÉ LEUR AIDE POUR LA LOGISTIQUE.

Il est important que les logements soient disponibles dès qu'ils sont proposés sur les sites, qu'ils soient équipés et fonctionnels, pour permettre l'autonomie des Ukrainiens dès leur installation.

Scolarité : Les enfants peuvent être accueillis à l'école dès leur arrivée sur le territoire français. Les parents doivent les inscrire auprès de la mairie de leur lieu de résidence pour la maternelle et le primaire, auprès du collège ou du lycée pour les plus grands.



Le premier tour de l'élection Présidentielle

a eu lieu le dimanche 10 avril. Voici les résultats sur la Commune :

	Table 1	Table 2	Table 3	Total	Total %
Nathalie ARTHAUD	1	2	2	5	0,67%
Fabien ROUSSEL	6	4	6	16	2,16%
Emmanuel MACRON	45	61	85	191	25,74%
Jean LASSALLE	7	5	5	17	2,29%
Marine LE PEN	39	61	77	177	23,85%
Eric ZEMMOUR	25	18	16	59	7,95%
Jean-Luc MELENCHON	41	61	68	170	22,91%
Anne HIDALGO	5	3	5	13	1,75%
Yannick JADOT	9	24	15	48	6,47%
Valérie PECRESSE	4	7	7	18	2,43%
Philippe POUTOU	5	0	1	6	0,81%
Nicolas DUPONT-AIGNAN	6	8	8	22	2,96%
Blancs	7	10	3	20	2,6%
Nuls	0	4	2	6	0,78%

Les élections 2022



Les élections législatives sont prévues les 12 et 19 juin 2022, pour la désignation des députés. Le bureau de vote de la Mairie sera déplacé à la **salle du Connex, au bâtiment du Moulin**. Il sera ouvert de 8h à 18h.

Dates limites des inscriptions sur les listes électorales pour les élections législatives : le 4 mai pour les inscriptions en ligne et le 6 mai pour les inscriptions en mairie ou par courrier.

Pour les deux élections, pour pouvoir voter, vous devez obligatoirement vous munir d'une pièce d'identité. La carte d'électeur est souhaitée mais n'est pas obligatoire.

€ Budget 2022 :

Baisse de la DGF :

111 726 € en 2020
106 067 € en 2021
100 355 € en 2022

Attribution de compensation Métro :

88 260 € en fonctionnement et 3 210 € en Investissement,
soit total de 91 470 € (idem pour 2020 et 2021)

FPIC :

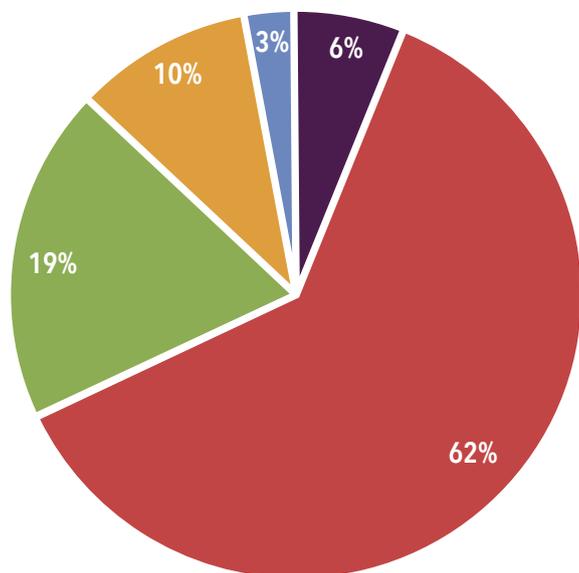
2020 : 7 314 €
2021 : 6 846 €
2022 : 9 000 €

Taux des impositions 2022 :

Taxe foncière sur le bâti : 32.40% (pas d'augmentation)
Taxe foncière sur le non bâti : 46.55 % (pas d'augmentation).

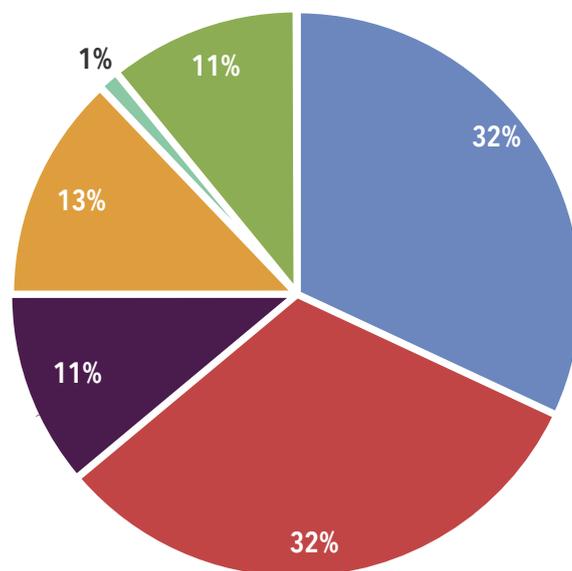
RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 769 605 €

- **Redevance cantine / périscolaire** : 50 000 €
- **Impôts et taxes** (impôts locaux...) : 479 638 €
dont 354 271 € en impôts locaux
- **Dotations** (DGF, Dotation solidarité rurale...) : 149 942 €
dont 100 355 € pour la DGF
- **Excédent de fonctionnement 2021 reporté** : 79 013.82 €
- **Divers**



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 769 605 €

- **Dépenses courantes** (électricité, fioul, fournitures, assurances...) : 250 042 €
- **Dépenses de personnel** : 247 370 €
- **Attribution de compensation Métro** : 88 260 €
- **Charges de gestion courante** (indemnités des élus, subventions aux associations, aux syndicats...) : 102 293 €
- **Intérêts de l'emprunt** : 7 275 €
- **Divers**



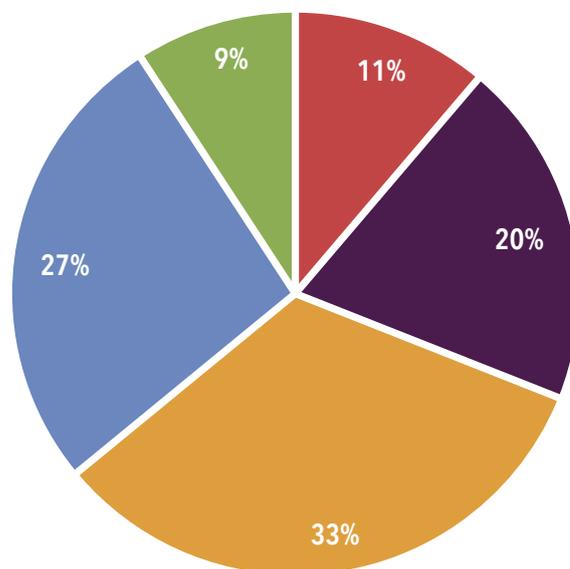
Détail des dépenses de fonctionnement :

30 000 € d'électricité
15 000 € de combustibles
26 570 € d'entretien des terrains (espaces verts, tonte terrains de foot...)
9 591 € d'entretien des bâtiments
21 077 € d'entretien de la voirie
13 400 € de déneigement
7 800 € de participation au Syndicat du Collège les Mattons
21 366 € de participation au SICCE
5 000 € de participation au CCAS
11 350 € de subventions aux associations
2 000 € pour la Soirée des Enfants (spectacle et cinéma)
11 585 € de dépenses scolaires : (comprend fournitures, location de l'appareil de désinfection des mains en maternelle, téléphone, internet, Issila...)

RECETTES INVESTISSEMENT : 515 276€

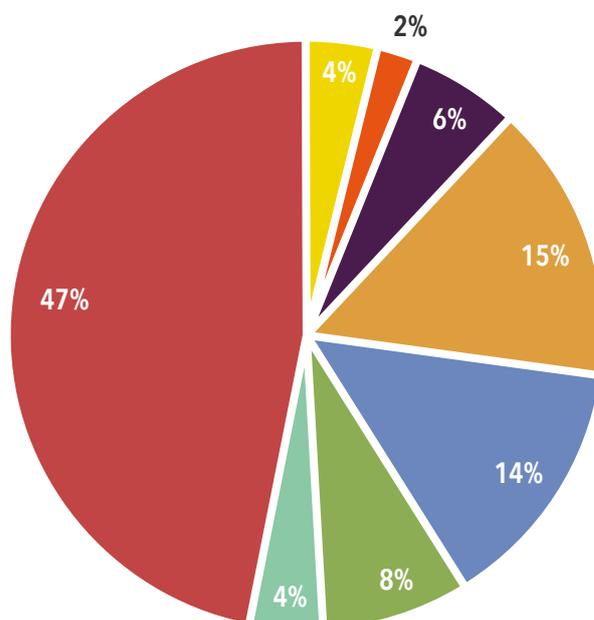
FCTVA (TVA récupéré sur les travaux 2020) : 14 645 €

- **Autofinancement** (excédent de fonctionnement reporté en investissement) : 60 000 €
- **Subventions** : 103 788 € (travaux de l'aire de jeux, cimetière, fissures de l'école)
- **Vente de la maison communale dite « Maison Richard »** : 140 000 € (estimation basse)
- **Excédent 2020 reporté** : 173 460.93 €
- **Divers**



DÉPENSES INVESTISSEMENT : 515 276 €

- **Travaux des fissures de l'école** : 23 604 €
- **Création d'une entrée de village** : 11 500 €
- **Tondeuse** : 36 000 €
- **Travaux au cimetière paysager** : 80 000 €
- **Création d'une aire de jeux** : 76 749 €
- **Travaux du mur de soutènement de l'école** : 41 500 €
- **Emprunt** : 20 738 €
- **Divers**



Travaux

Voici quelques exemples effectués dernièrement.

Des équipements de loisirs voient le jour !

Dans l'optique de créer du lien entre les habitants et pour proposer des activités ludiques à toutes les générations, le Conseil Municipal a décidé de financer une aire de jeux, une table de ping pong et des modules de fitness, à côté du City-stade derrière le complexe sportif des terrains de football.

L'aire de jeux comprend :

- une structure à trois tours, deux toboggans, filets pour grimper et petite cabane
- trois jeux à ressorts pour les plus petits
- un jeu à ressort deux places
- un tourniquet

Des modules de fitness pour les ados/adultes seront également installés :

- un rameur
- un vélo elliptique
- un duo ascenseur

Le projet a connu de multiples rebondissements afin d'obtenir les autorisations d'emplacements et de construction. En effet, les services de la préfecture nous ont tout d'abord alertés sur la zone à risque « inondation » inscrite au PPRI, zone dite « ROUGE » où toute construction nouvelle est interdite. Nous n'avons donc pas eu le choix, nous avons dû implanter les équipements sur les zones non-inondables et supprimer les éléments du PumpTrack qui nécessitent un revêtement dur. Ce qui revient à ne pas utiliser du tout la grande plateforme vide en bitume, qui restera donc en l'état pour des raisons de législation.

Pour ces raisons liées aux risques, nous avons été contraints d'installer les modules de fitness et la table de ping pong de l'autre côté du City-stade, sur la petite partie bitumée. Cette zone, elle, n'est pas en zone inondable. Etant classée BiO au PPRI, elle permet l'installation de structures de jeux, de par son règlement.

De même, l'aire de jeux devait se trouver dans le prolongement de la plateforme en bitume, nous avons été contraints de la déplacer en contrebas de la descente piétonne de La Touche.

Cela dit, malgré les contraintes urbanistiques, les équipements finissent par voir le jour et l'équipe municipale espère que tous les habitants pourront en profiter et y passer de bons moments.

Le projet a été financé à 50% par la Région, 20% par l'État (DETR), 30% par la Commune.



Débroussaillage d'un talus au Moulin



Fabrication d'une mezzanine aux services techniques



Réfection d'une fontaine aux Terrasses de la Romanche



Pose d'une barrière à St Sauveur

Appel à dénomination : Aidez la municipalité à trouver le nom de la zone ludique qui englobera désormais le city stade, la table de ping pong, les modules de fitness et l'aire de jeux pour les enfants. **Envoyez vos suggestions à mairie.ndmessage@wanadoo.fr !**



Double cheval



Table de ping pong



Rameur



Vélo elliptique



Aire de jeux pour enfants

Le fabricant des jeux ayant rencontré un problème dans la fabrication de la clôture de l'aire de jeux pour enfants, **le chantier a dû être stoppé en attendant la livraison des éléments de clôture.**

Nous essayons de faire en sorte qu'il reprenne au plus vite.



Collectif RN85 Carrefour St Sauveur

Depuis de nombreuses années, les services de l'Etat sont sollicités pour **aménager et sécuriser le carrefour de Saint Sauveur avec la RN85. En effet, la vitesse excessive sur la RN85, la visibilité limitée pour la traversée, les faibles aménagements piétons/écoliers, ne permettent pas d'aborder ce carrefour sereinement.**

Un premier pas est effectué en 2008 avec la pose du radar et la création d'un trottoir avec éclairage pour l'arrêt de bus scolaire. Cependant, en 2020, ce radar est enlevé.

Depuis 2020, la nouvelle municipalité ne cesse d'alerter l'Etat, la DIRMED (Direction Interdépartementale des Routes Méditerranée, en charge de la RN85), la DDT (Direction Départementale des Territoires, en charge de la pose du radar), sur la dangerosité du carrefour.

Face au statu quo, un collectif d'habitants s'est réuni pour la première fois le 9 décembre 2021 ; une trentaine de personnes était présente.

Suite à ce premier échange, plusieurs courriers d'alerte ont été envoyés par les habitants au député Jean-Charles Colas-Roy et au conseiller départemental Gilles Strappazon. Ces derniers ont sollicité par écrit le Préfet et ont insisté de nouveau sur l'urgence de la réinstallation du radar et de l'étude de sécurisation du carrefour.

Entre temps, **Estelle Zanardi, journaliste du Dauphiné Libéré, a fait une enquête publiée le 26 février 2022.** En plus de souligner la difficulté d'obtenir des informations et des engagements datés pour la réimplantation du radar et pour les études sur la sécurisation, elle évoque également, au sujet de l'inquiétude de l'ouverture de la RN85 aux camions, qu'il existe une **« étude qui vise à analyser les risques aussi bien sur la RN85 que la RD529 (par la Motte d'Aveillans). Elle permettra de comparer ces deux itinéraires. On devrait avoir tous les éléments à l'automne 2022 pour être en mesure de présenter au Préfet ces résultats et qu'il puisse statuer ».**

Le collectif s'est réuni une deuxième fois le 16 mars 2022 en présence du conseiller départemental **Gilles Strappazon** et du maire **Jérôme Buisson** pour comprendre et commenter la réponse du Préfet reçue entre-temps ; environ 45 personnes étaient présentes.



En effet, dans ce courrier, le Préfet, au sujet du radar, parle **« d'étude d'emplacement », « d'analyse d'éligibilité », « de validation par le DCA »** (Département du Contrôle Automatisé) avant travaux qui **« devraient avoir lieu en 2022 »** ; aucune date ou échéance ne sont mentionnées.

Quant à l'aménagement du carrefour, il fournira **« une réponse complète très prochainement ».**

Suite à cette rencontre, aussi relatée dans le Dauphiné Libéré le 19 mars 2022, le conseiller départemental Gilles Strappazon, le maire Jérôme Buisson, le député de la 2ème circonscription de l'Isère Jean-Charles Colas-Roy et la députée de la 4ème circonscription de l'Isère Marie-Noëlle Battistel, ont conjointement écrit au Préfet pour solliciter une rencontre, avec quelques membres du collectif.

Depuis cette deuxième rencontre, la municipalité a reçu l'information de la DIRMED qu'une première phase d'étude, d'une durée de deux mois, a commencé le 7 mars 2022.

Le SMMAG (Syndicat des Mobilités de l'aire Grenobloise) a également été sollicité au sujet de la sécurisation des arrêts de bus scolaires. Des réunions de travail en association avec des habitants, auront lieu prochainement.

Le collectif reste vigilant sur l'avancement des discussions avec le Préfet et la DIRMED et se réserve le droit de mener d'autres actions pour maintenir la pression.

Si vous souhaitez plus d'informations, vous pouvez contacter Mireille Gasparutto : mi.gasparutto@orange.fr





Projet Nature Sans Frontières avec les CE2-CM1

Dans le cadre du projet de classe CE2-CM1 sur la protection de l'environnement, l'association « France Nature Environnement » a fait une intervention en classe sur le thème de la faune et de la flore en Isère, le 25 janvier. Le but était de leur présenter ce qu'était « la trame verte et bleue* ».

Une sortie "Nature Sans frontière" est prévue (www.fne-aura.org/isere/) à proximité de l'école le vendredi 15 avril au matin, où les enfants travailleront sur la lecture de paysages, la recherche de traces et d'indices d'animaux...

** C'est un réseau écologique au niveau national, qui vise à conserver et à reconstituer un réseau de déplacements pour que les espèces animales et végétales puissent, comme l'Homme, circuler, s'alimenter, se reproduire, se reposer... et assurer ainsi leur cycle de vie.*

Informations supplémentaires :

<https://www.fne-aura.org/isere/>

<http://www.trameverteetbleue.fr/documentation/communication/kits-pedagogiques/nature-sans-frontieres>

Voici quelques productions d'élèves :

Ce matin, mardi 25 janvier 2022, grâce à l'intervention de l'association Nature Isère Environnement, j'ai appris que les animaux avaient des besoins par exemple se reproduire, manger, boire, avoir un habitat.... J'ai aimé l'exercice sur les besoins des animaux. C'était trop cool !!! J'allais oublier, il ne faut rien rajouter dans la nature parce qu'on casse les habitats des animaux, après ils sont obligés ou pas, de traverser la route, ils peuvent se faire écraser !!!! Voilà c'était trop cool !!! - **Léo**

[...] J'ai appris que tous les problèmes avaient des solutions. J'ai aussi appris comment les plantes se déplaçaient et quels animaux mangent quels fruits. - **Jules**

[...] J'ai aimé le deuxième exercice car on a vu quelques possibilités pour mettre des passages aux animaux pour qu'ils puissent par exemple traverser les routes en sécurité. - **Lucie**

[...] J'ai appris que les sauterelles pouvaient marcher, et aussi j'ai appris ce que voulait dire migration. J'ai bien aimé mon jeu préféré et c'était le jeu des différences. - **Mathis**

[...] J'ai appris que les hérissons hibernent, j'ai aimé quand on a placé les étiquettes sur la carte et j'ai compris que les animaux transportaient parfois certaines plantes... - **Tony**



Catherine, Lauriane, Anaïs et Corinne ont proposé de fabriquer des sets de table ludiques pour les élèves de la cantine, afin de les occuper lors de moments creux. La réalisation a été faite par leurs soins, et bénévolement. La Commission Scolaire les en remercie. Les sets de table ont rencontré un franc succès auprès des enfants !

Les gendarmes de Vizille sont venus à l'école pour faire passer le « Permis internet » aux élèves de CM2

Le permis internet c'est quoi ?

Le permis internet est un permis qui permet d'aller en toute sécurité sur internet.

Il explique qu'il faut faire attention aux gens qu'on ne connaît pas, qu'il ne faut jamais accepter un rendez-vous donné sur internet, qu'il ne faut pas commenter des messages blessants, que ce qu'on écrit ou publie sur internet ne s'efface jamais.

Il nous explique aussi qu'il faut prévenir ses parents si on voit des choses choquantes et qu'il ne faut pas relever des défis sans en parler à ses parents.

Bref, c'est très utile !

- Aurélien P. CM2



❄ Le ski à l'école

Avec l'école, nous sommes allés en bus quatre journées complètes faire du ski à l'Alpe du Grand Serre.

Ce sont des moniteurs ESF qui nous ont appris à skier. C'était génial ! Pour certains élèves, c'était la première fois qu'ils en faisaient.

Au ski, nous avons appris à :

- **Faire du chasse-neige** : on met les skis comme « un toit de maison » en les ouvrant à l'arrière en faisant attention à ne pas les croiser à l'avant. Le chasse-neige sert à ralentir ou freiner pour éviter un danger par exemple, ou ralentir quand la pente est trop forte.
- **Faire du dérapage** : ça sert à freiner, on doit mettre les skis parallèles et sur le côté.
- **Aller plus vite** en mettant les skis parallèles.
- **Tourner**, à faire des virages.
- **Prendre les téléskis et les télésièges.**

Au ski, nous avons aimé :

- Descendre les pistes vertes, bleues et même les rouges !
- **Les montagnes étaient belles !** Du télésiège, nous avions une belle vue !
- Prendre les remontées mécaniques ! C'était très excitant de prendre le télésiège parce-que c'est très haut ! Et parfois même, il s'arrête en plein milieu....
- Faire des virages.
- Parler avec les gens sur le télésiège.
- Prendre la corde au piou-piou.
- **Faire les parcours au piou-piou.**
- **Sauter des bosses !**
- **Les pique-niques du midi.** C'était bien d'être tous ensemble, de manger des sandwiches, et de s'asseoir où on voulait !

**Nous sommes fiers d'avoir pris le télésiège ! Et d'avoir eu des médailles !
Nous avons hâte d'en refaire un jour !!!**

- La classe de CP/CE1



NB : Ces quatre journées d'apprentissage du ski ont bénéficié à tous les élèves de l'école élémentaire et ont été financées conjointement par la Mairie, le Sou des Ecoles et la Grenoble-Alpes Métropole.



Le Centre de Loisirs

Comme toutes les années, ACL proposera aux enfants de 3 à 12 ans, diverses activités et différents thèmes :

- du 11 au 15 juillet : Nature
- du 18 au 22 juillet : Tir à l'arc
- du 25 au 29 juillet : activités artistiques



Les inscriptions sont à transmettre directement à ACL.
Une plaquette d'information sera transmise par l'école.

Une subvention venant du CCAS a été accordée aux enfants de Notre Dame de Mésage en fonction du quotient familial. Le tarif annoncé prend en compte la subvention.

Association des Centres de Loisirs
11 Avenue Jean Perrot
38100 Grenoble
Tél : 04 76 87 76 41
www.acl-grenoble.org



LE CENTRE DE LOISIRS DE NOTRE DAME DE MÉSAGE RECRUTE DES ANIMATEURS - ETE 2022

Nous recrutons pour le mois de juillet des animateurs pour le centre de Notre Dame de Mésage

- Diplômés BAFA ou équivalence
- Stagiaires BAFA
- CAP Petite enfance



REJOINS NOUS



Tu es motivé et tu veux t'impliquer dans la vie du centre.

Envoie ton CV et lettre de motivation (référence animateur Notre Dame de Mésage) :

 emploi@acl-grenoble.org

Tu as plus de 17 ans et tu souhaites te former et passer ton BAFA ?

acl-grenoble.org 

Commémoration du 8 Mai 1945

La cérémonie en mémoire du 8 mai 1945 aura lieu à 9h30 sur le parvis de la Mairie, en présence des élèves de l'école élémentaire et du G.R.L.D. : Groupe de Reconstitution de la Libération du Dauphiné.

Il représente le 143^{ème} Régiment de la Compagnie K de la 36^{ème} division du Texas qui a débarqué en Provence le 15 août 1944 et libéré Grenoble le 22 août de la même année. Cette association, forte d'une trentaine d'adhérents, regroupe des passionnés qui possèdent leur propre matériel U.S militaire d'époque (uniformes, véhicules...).

Son but est de commémorer la libération de notre région.

Le devoir de mémoire nous anime : souvenons-nous que des hommes et des femmes ont donné leur vie pour notre liberté.



La classe de CP-CE1 fera des affiches qui seront présentées lors de la cérémonie. La classe de CE1-CM2 préparera un poème pour les CE1 et une lecture pour les CM2. La classe de CE2-CM1 préparera une chanson.

Nouveaux arrivants sur la Commune

Les nouveaux arrivants sur la Commune sont invités à se rendre en Mairie.

Une malette d'accueil leur sera remise ainsi que différents documents au sujet de la Commune et de la Métropole.



Un Village propre, c'est l'affaire de tous

La propreté de notre village est l'affaire de tous ! Au quotidien, chacun de nous peut contribuer à la qualité de notre cadre de vie. Grâce à l'effort de tous, notre commune propre, c'est possible !



Ensemble, respectons et embellissons notre environnement.

- Dans la rue, je jette mes déchets à la poubelle (papier, mégots, emballage, canettes, masques...).
- Je mets les poubelles dans le bon conteneur et s'il est plein je ne les dépose pas à côté.
- Je ramasse toujours les déjections de mon animal.
- Je joue mon rôle de citoyen en contribuant, dans un esprit de solidarité et de civisme, à l'entretien de ma commune.



La boîte aux lettres de Saint Sauveur

Vous avez pu constater que depuis fin janvier la boîte aux lettres sur la place de Saint Sauveur a été retirée par les services de La Poste, et ce, sans concertation avec la Mairie. Suite à divers échanges par courrier et par téléphone, elle devrait finalement être réinstallée prochainement, idéalement près du parking du Rif.

La municipalité suit le dossier et vous tient informés.

Notre Dame de Mésage, le pays où il fait bon vivre

Avec le retour du printemps, les travaux dans le jardin et autour de la maison reprennent.

Pour la tranquillité de tous, nous vous rappelons que pour vos travaux de bricolage et de jardinage, **les appareils bruyants ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :**

- Les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Arrêté préfectoral du 31 juillet 97

Concernant les chantiers de travaux publics ou privés, toute personne utilisant des outils qui peuvent gêner le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, **doit interrompre ses travaux entre 20h et 7h du matin, et toute la journée des dimanches et jours fériés** (sauf intervention d'urgence).



Aussi, au cas où vous auriez un essaim se posant chez vous, **Frédéric Chasson, apiculteur à Notre Dame de Mésage**, vous propose de récupérer cet essaim sauf s'il se trouve dans un toit ou bien une cheminée.

**Vous pouvez le contacter au
06 61 68 91 36**

Récupération d'essaims

La saison apicole a débuté et le temps des essaimages également.

Si vous venez à être l'hôte d'un essaim d'abeilles, la première des réactions est de ne pas paniquer (bien que le bruit soit impressionnant) et de ne pas avoir peur car les abeilles sont tout aussi en état de stress que vous. Imaginez que vous partiez de votre maison sans savoir où vous iriez habiter, vous seriez un peu stressé ? Et bien c'est ce que vit un essaim.

Il est vrai que les abeilles, tout comme guêpes et frelons, sont associés en priorité à des piqûres. Au moment d'un essaimage, les abeilles ont autre chose à penser que de piquer !

Il faut savoir que les abeilles ne piquent pas « gratuitement » car elles savent qu'elles vont en perdre la vie. Elles sont extrêmement curieuses puisqu'elles ont 7 000 capteurs par antenne ! Imaginez que vous en ayez autant par narine. Cela vous donne une idée de ce que vous devriez gérer en permanence.

Si une abeille tourne autour de vous, la première des choses à faire est de ne surtout pas bouger telle une statue et ne faire AUCUN mouvement brusque.

Si vous voulez vous éloigner, faites-le très lentement.



Les 40 ans de la Troupe des Gourlus

La Troupe des Gourlus, compagnie de théâtre amateur de Vizille, propose pour fêter ses 40 ans d'existence, un huis-clos glacial dans une langue poétique et exigeante. Un spectacle visuel bercé par la musique enivrante d'Haydn, une enquête familiale surprenante ...

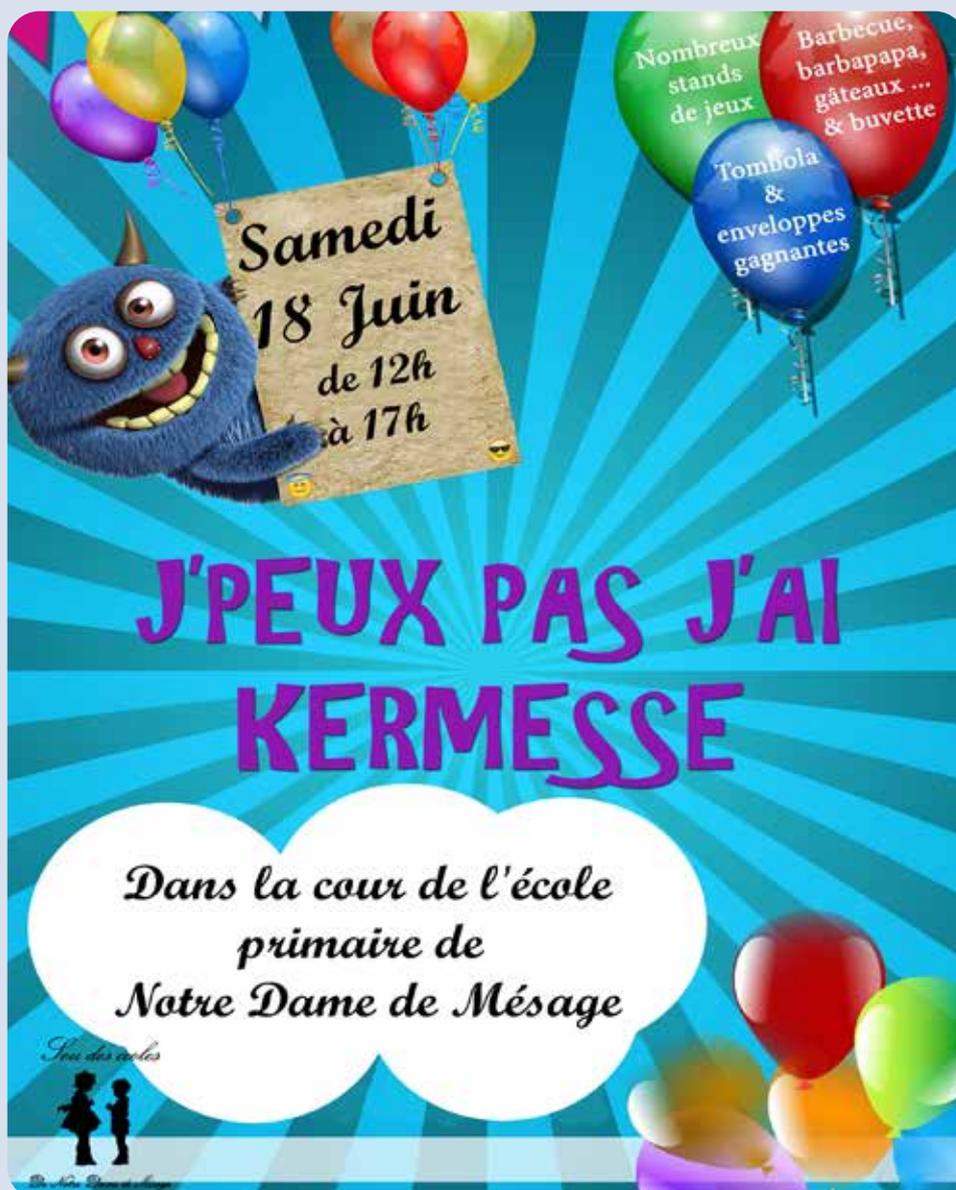
Le Silence des Neiges - Un texte de Georges Delarue, 1989

Avec Aldo Albanese, Daniel Bardou, Jean-Michel Braun, Anne-Marie Lama, Hélène Nicolas-Guizon et Jean-Jacques Zucchiatti.

Tania Souslova, célèbre cantatrice devenue sourde à la suite d'un accident, invite le Quatuor Conrad à venir répéter dans son chalet de montagne. Isolés du reste du monde par d'abondantes chutes de neige, les quatre musiciens se trouvent confrontés à un double silence : celui de la vieille Souslova qui, depuis l'anéantissement de sa carrière, refuse de parler, et le silence des neiges qui étend son règne absolu autour d'eux.

À la chapelle St Firmin, Samedi 23 avril à 20h30 et Dimanche 24 avril à 17h

Tarif plein : 10€ - Tarif réduit : 8€



AGIL - Rappel

Une association ne fonctionne que par ses bénévoles. Pour la prochaine rentrée 2022/2023, nous recherchons deux volontaires pour reprendre les postes de trésorier(e) et président(e), sinon AGIL disparaîtra fin juin 2022.

Pour mémoire l'association propose des cours :

- de yoga 1h30/semaine
- de gymnastique pour adultes 3h/semaine
- de zumba pour enfants 1h/semaine



Rejoignez nous : agilmessage@orange.fr

Merci d'avance, Annie SAUNIER - Présidente AGIL

YES l'association Yes-Yoga Et Sophrologie

L'Association Yes-Yoga Et Sophrologie vous propose des pratiques et techniques simples pour apaiser les tensions, mieux gérer les émotions, tonifier le corps, rétablir l'harmonie entre le corps et l'esprit... Le temps d'un atelier collectif, vous découvrirez comment les mettre en œuvre pour les intégrer dans votre quotidien.

L'association invite à expérimenter une nouvelle formule Samedi 14 mai, inscription au choix :

- Pour la journée de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h
- Ou la 1/2 journée, matin ou après-midi

En Salle d'évolution, sous l'école de Notre Dame de Mésage, ou en extérieur par ciel clément sur le site de la Chapelle Saint-Firmin !

En fonction de l'expérience, le dernier atelier de la saison donnera lieu à la même formule Samedi 18 juin.

Ces ateliers s'adressent à tous les publics à partir de 12 ans, sans pré-requis particuliers.

Pour en savoir plus sur les conditions d'inscription, rdv sur : <https://yes-yoga-et-sophrologie.jimdosite.com>



- Au plaisir de vous accompagner dans la découverte et la pratique des deux disciplines.

A l'occasion d'un anniversaire, un événement particulier ou simplement la joie de faire découvrir un atelier, offrez une carte cadeau personnalisée.

Association Yes-Yoga Et Sophrologie

37 Allée du Connex

38220 Notre-Dame-de-Mésage

06 67 97 66 06

<https://yes-yoga-et-sophrologie.jimdosite.com>

Festi Mésa'Joie 2022

Nous souhaitons mettre à profit l'ouverture des portes de la Chapelle Saint Firmin le dimanche 22 mai pour permettre à des artistes de nos communes de partager leur talent en y exposant leurs œuvres à cette occasion. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à prendre contact avec nous !



5ème édition du festival de poche avec des artistes locaux !

Participation libre au chapeau

PROGRAMME 20-21-22 mai 2022

<https://festimesajoie.jimdofree.com/>

Réservation indispensable :
festimesajoie@orange.fr / 06 76 05 37 10



Chaque journée sera clôturée par un buffet participatif. Pass vaccinal et masque seront soumis aux conditions sanitaires en vigueur.



Vendredi 20 mai 20h / Chez Sonja et Bertrand Moreau
28 rue du Pont, Saint Pierre de Mésage

Concert de musiques traditionnelles grecques
Par le Trio Navayo (Rémi Foucrier, Akram Chaïb, Fabien Dubuy)

Trio Navayo partage avec énergie et passion les trésors musicaux populaires des 4 coins de la Grèce...du Péloponnèse à l'Asie Mineure en passant par la Crète et l'Épire ! À la recherche d'une ambiance authentique, le trio composé de Rémi Foucrier au violon et au chant, Akram Chaïb à la clarinette et Fabien Dubuy, habitant de Notre Dame de Mésage, au laouto (luth traditionnel) propose un répertoire axé sur la danse et les chansons légères ou mélancoliques.



Samedi 21 mai 20h / Chez Catherine Boiffin
314 Route du Montalay, Notre Dame de Mésage

Concert « Les violes en ballade »
Par Adèle Hubaux et Nathalie Centonze

Le duo Adèle Hubaux et Nathalie Centonze vous propose de découvrir les violes de gambe à travers le répertoire des XVIIème et XVIIIème siècles allemands : Johannes Schenck (1660 -1712), Jean-Sébastien Bach (1685 - 1750), Karl Friedrich Abel (1723 - 1787). Mais aussi le répertoire français avec le célèbre violiste et compositeur Marin Marais (1656 -1728). Suivra un moment d'échange autour des violes de gambe et leur répertoire.



Dimanche 22 mai 17h / A la Chapelle Saint Firmin, Notre Dame de Mésage

Spectacle déambulatoire « Louve y es-tu ? »
Par l'association vizilloise Valitsa / Musique : Philippe Tastevin et Eric Favre
Création et interprétation : Marie Michel & Danae Papadopoulou

Loup-y-es-tu ? Vous vous souvenez ? Quand vous étiez petits/petites et que vous appeliez le loup ? Et si ce loup devenait féminin ? Et si c'était la louve que nous appelions à présent ? Nous ferait-elle aussi peur ? Venez avec nous marcher sur ses traces autour de la Chapelle Saint Firmin, à l'affût des sons et des signes ! Une performance déambulatoire qui invite petits et grands à découvrir de nouveau cet animal mystérieux par le récit des nouveaux mythes, du jeu et du mouvement. Public familial à partir de 7 ans

Le Taillefer: une forme unique pour le géologue



Dimanche 22 mai 17h / A la Chapelle Saint Firmin, Notre Dame de Mésage

Conférence Géologie « Belledonne et ses failles »
Par Thierry Grand

Par cette conférence sur Belledonne et ses failles, Thierry Grand nous fera découvrir l'histoire géologique régionale et nous parlera en particulier de la faille de Vizille qui nous fait régulièrement trembler ! Thierry Grand est vizillois. En tant que géologue tectonique et accompagnateur en montagne, il est le principal animateur du Centre de Géologie de l'Oisans.

LES DÉLICES PÉRCHÉS

10 AU 12 JUIN 2022
NOTRE DAME DE MÉSAGE
ISÈRE (38)

CONCERTS, SPECTACLES,
BANQUET, COSTUMERIE,
CIRQUE...



TRANS KABAR
NO MAD?, WATCHDOG
GALAPIAT CIRQUE
SAFRAN COLLECTIF
GARDEN PARTIE, VIRAGE...

CONTRIBUEZ AUX DÉLICES PÉRCHÉS !

VOUS AVEZ UNE CHAMBRE D'AMIS ?

Hébergez un artiste ! L'hébergement des artistes chez l'habitant est source de belles rencontres et de convivialité. Et surtout, ce fonctionnement est vraiment indispensable au modèle économique du festival. Si vous habitez Notre-Dame, Saint-Pierre ou même Vizille, si vous avez un peu de place pour recevoir un artiste le temps d'une nuit, contactez Julien : lesdelicesperches@gmail.com / 07 64 00 18 25

VOUS PAYEZ DES IMPÔTS ?

Devenez mécène ! L'association Les Délices Perchés peut délivrer un reçu fiscal à ses donateurs (entreprises ou particuliers). Ce reçu ouvre droit à une déduction fiscale de 66%. Le festival fournit à ses donateurs des contreparties (places de spectacles) à hauteur de 20% de la somme versée. Un petit exemple ? Si vous donnez 200€, vous récupérez 132€ en déduction fiscale et 40€ en places de spectacle. Ne reste que 28€ de don à l'association. Une petite somme pour vous, une aide immense pour les Délices Perchés. Contactez Vincent : lesdelicesperches@gmail.com / 06 07 06 86 64

VOUS AVEZ DU TEMPS ?

Devenez bénévole ! Le festival est organisé entièrement par des bénévoles. Vous pouvez vous porter volontaire pour aider sur les différents postes : montage / démontage, cuisine, gestion du parking, accueil du public, etc. Contactez Sophie : lesdelicesperches@gmail.com / 06 47 89 34 49

Chaque coup de main est utile, précieux, encourageant. Faites passer le mot !

MÉSAGEOISES ! MÉSAGEOIS !

Après deux éditions couronnées de succès et deux ans de pause, c'est parti pour la troisième édition du festival de spectacle et de cuisine de Notre Dame de Mésage.

Découvrez en famille un florilège de musique et de spectacles pour tous les âges. Participons entre voisins au grand bal maloya, aux dégustations de produits locaux et aux spectacles en plein air !

DU VENDREDI SOIR AU DIMANCHE MIDI

UN WEEKEND SPECTACULAIRE !

Spectacles d'acrobates, marionnettes mystérieuses, danses émouvantes, cabaret loufoque, musiques chaloupées, concerts intimistes, jeux en bois, palabre d'histoire locale, plantes étonnantes et costumes déjantés. Ouvrez les yeux, le cœur et les oreilles. Ça va être fantastique !

DE LA CUISINE POUR TOUS LES GOÛTS !

Cette année, les bénévoles remontent les manches de leurs chemises à fleur pour vous concocter un banquet créole mémorable. Dégustez aussi les pizzas, burgers et autres tartines locavores, préparées avec beaucoup d'amour et un peu de piment.

UN GRAND BAL COSTUMÉ !

Samedi soir Trans Kabar s'empare du Maloya réunionnais pour nous faire danser jusqu'au bout de la nuit, dans le costume de votre choix. Dès le vendredi soir, lâchez vous sur les rythmes sauvages de Virage et Garden Party, un co-plateau furieusement brut, libérateur.

LES PREMIERS NOMS



Retrouvez bientôt le détail des séances dans votre boîte aux lettres et sur : www.delicesperches.fr

Héberger un artiste, devenir mécène, être bénévole ? Contactez l'équipe : lesdelicesperches@gmail.com



Collecte de textile Printemps 2022

La Métropole relance l'opération de collecte de textiles dans de nombreuses communes du territoire.

Elle aura lieu du 18 avril au 29 mai 2022.

Depuis son lancement en 2018, ce sont 374 tonnes de textiles qui ont été collectées par le biais de cette opération.

Chaque année, un habitant jette 7kg de textiles en moyenne dans les poubelles métropolitaines. Cela représente plus de 3000 tonnes qui terminent chaque année en fumée à l'incinérateur alors que cette matière pourrait facilement être recyclée.

La Métropole s'est fixé comme objectif de réduire à moins de 1000 tonnes incinérées d'ici 2030. Pour cela elle renouvelle une collecte des textiles en conteneurs éphémères, en complément de l'offre pérenne proposée par de nombreuses associations et dans les déchèteries métropolitaines.

Ce sont 90 conteneurs répartis dans 42 communes ce printemps

Quel que soit leur état, même usés ou déchirés, vous pouvez déposer les textiles, propres et dans un sac, dans les bornes pour leur offrir une seconde vie. Plus de la moitié sera réemployée (les textiles en bon état), un tiers sera transformé en chiffons ou en matière isolante et moins de 10% servira à produire du chauffage. Ne plus jeter ces textiles c'est un geste solidaire et écologique.



Comment participer ?

1. Triez les vêtements, linges de maison et chaussures dont vous voulez vous séparer, qu'ils soient usés, déformés, troués ou tout simplement démodés.
2. Mettez-les dans un sac et fermez-le bien.
3. Déposez le sac dans un des nombreux conteneurs éphémères à votre disposition entre le 18 avril et le 29 mai 2022.

À Notre Dame de Mésage, le conteneur à textiles se trouve sur le parking des tennis. Retrouvez sur la carte l'ensemble des points de collecte éphémère sur le site de grenoblealpesmetropole.fr/textile

Quels types de textiles déposer ?

- **Textiles acceptés** : vêtements et sous-vêtements, linge de maison, chaussures, sacs et peluches (qu'ils soient abimés, troués, déformés ou tout simplement démodés).
- **Textiles refusés** : textiles mouillés (risques de moisissures) et souillés par des produits chimiques (risque de pollution).

Où vont les textiles collectés ?

Tous les textiles recueillis partent dans un centre de tri industriel de la région. En fonction de leur état ils seront répartis en trois catégories :

- **58,6% seront réutilisés** : c'est-à-dire donnés ou revendus en boutique de seconde main en France ou bien à l'étranger.
- **32,6% seront recyclés selon différents procédés** :
 - Coupe : découpés en carré, les textiles deviennent des chiffons pour l'industrie.
 - Défilage : quand les fibres sont refilées, de nouveaux textiles sont fabriqués. Les chaussures redeviennent des semelles.
 - Effilochage : réduits en fibres, les textiles peuvent devenir du rembourrage de coussin, de l'isolant pour les bâtiments, des filtres...
 - Broyage : coupés en lanières ou broyés, les textiles peuvent intégrer des dizaines de produits : depuis le sol des terrains de sports, à la neige artificielle des sapins ! Car les fibres donnent de la flexibilité aux matériaux.
- **8,8% seront éliminés afin d'être valorisés énergétiquement.**

Et le reste de l'année ?

En dehors de cette opération, vous pouvez donner vos textiles, linges de maison et chaussures :

- Dans l'une des 21 déchèteries de la Métropole
- Dans de nombreux points associatifs.

Enfin, pour boucler la boucle, si vous souhaitez renouveler votre garde-robe pensez à vous rendre dans les friperies ou boutiques associatives... l'économie circulaire est encore le meilleur moyen de réduire ses déchets. Retrouvez toutes les adresses sur grenoblealpesmetropole.fr/reemploi.

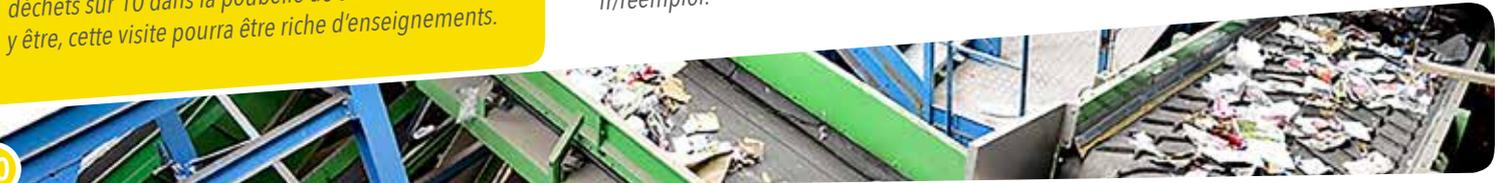
Visite d'Athantor

Après un arrêt lié aux conditions sanitaires, le centre de tri d'Athantor (La Tronche) a rouvert ses portes depuis le 1er mars 2022.

Vous êtes-vous un jour demandé ce que deviennent vos déchets une fois que les camions poubelles sont passés ? Pour le savoir, rien de tel que de visiter le centre de tri et de valorisation des déchets de la Métropole. Professeur, collectivité, club de sport, CE d'entreprise, collectif de voisins ou simplement citoyen... Vous êtes tous invités à venir découvrir comment sont triés vos déchets.

Pour cela il suffit de contacter le centre de tri d'Athantor au 04 38 24 11 00. (inscription obligatoire). / Les visites sont gratuites et ouvertes à tous (dès 8 ans) en individuel ou en groupe. / Masque obligatoire. / Durée de la visite : 2h

Ces visites sont l'occasion d'échanger avec un maitre du tri, de se rendre compte de la quantité impressionnante de déchets produits et de découvrir l'ensemble du fonctionnement du tri, qu'il soit fait par des machines ou des humains. Quand on sait qu'encore 4 déchets sur 10 dans la poubelle ne devraient pas y être, cette visite pourra être riche d'enseignements.





? Le recensement citoyen, une obligation à partir de 16 ans

Qu'est-ce que le recensement citoyen ?

Tout français âgé de 16 ans doit spontanément se faire recenser auprès de la mairie de son lieu de domicile (ou auprès de son Consulat, lorsqu'il réside à l'étranger) en vue de participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Tous les jeunes français, garçons et filles, sont concernés.

La Journée Défense et Citoyenneté est une formalité obligatoire organisée par le Ministère de la Défense qui vous permet de vous présenter aux concours et examens publics (Baccalauréat, permis de conduire, etc...).

Pour toute demande particulière concernant la Journée Défense et Citoyenneté, nous vous invitons à vous rapprocher du Ministère de la Défense.

Si vous êtes en situation de handicap : Si vous avez la carte mobilité inclusion « invalidité » ou la carte invalidité, ou si vous êtes en situation de handicap (à condition d'avoir un certificat médical), vous pouvez demander à être autorisé à ne pas participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), au moment de votre démarche de recensement.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le Centre du Service National de Varces à l'adresse csn-varces.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Comment se faire recenser ?

Le jeune mineur (16 à 18 ans) peut effectuer seul cette démarche ou se faire représenter par ses parents.

Si vous avez oublié de vous faire recenser à 16 ans, il est toujours possible de le faire mais le jeune majeur doit effectuer seul cette démarche. Si les délais ont été dépassés, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

Quand se faire recenser ?

Les jeunes français doivent se faire recenser entre la date de leur 16^{ème} anniversaire et les 3 mois suivants.

Les jeunes devenus français entre 16 et 25 ans effectueront cette formalité dans le mois qui suit la date d'acquisition de la nationalité française.

Les jeunes gens qui acquièrent automatiquement la nationalité française à 18 ans et/ou disposent de la capacité de décliner la nationalité française pourront effectuer leur recensement jusqu'à l'âge de 19 ans.

Que faut-il déclarer ?

- Le nom de famille (accompagné du nom d'usage, le cas échéant), le(s) prénom(s), la date et le lieu de naissance du jeune recensé et de ses parents
- L'adresse du domicile
- La situation familiale, scolaire et/ou professionnelle

Quels documents apporter ?

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile récent



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???



BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

Bertrand Moreau, un auteur de chez nous à lire

Bertrand Moreau, habitant de St Pierre de Mésage depuis 5 ans, vient de publier un roman, Silure et crépuscule, qui se passe à Vizille et sur le Connex.

Passionné par la lecture et l'écriture, Bertrand Moreau est complètement autodidacte.

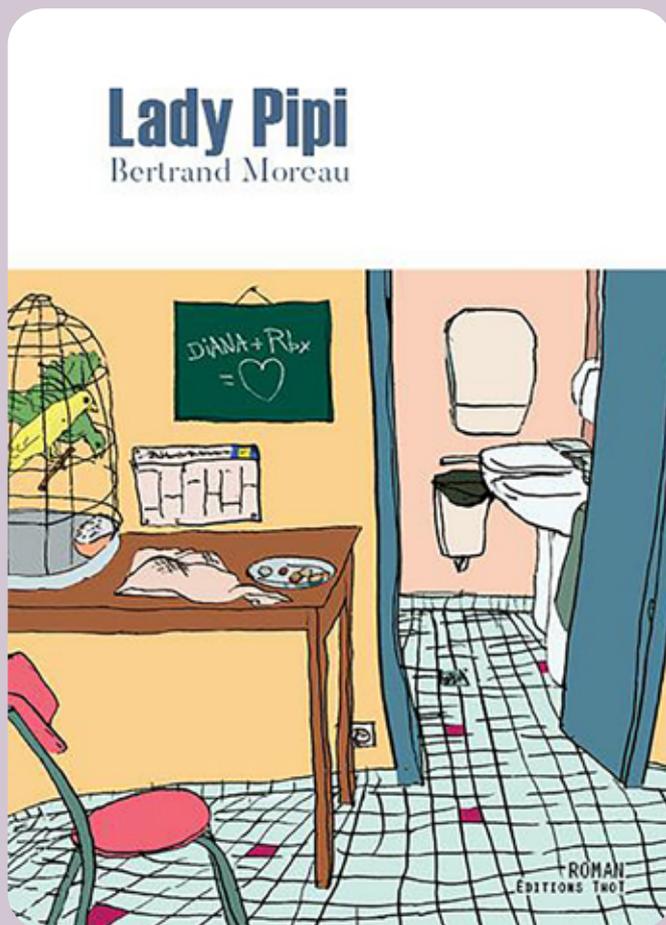
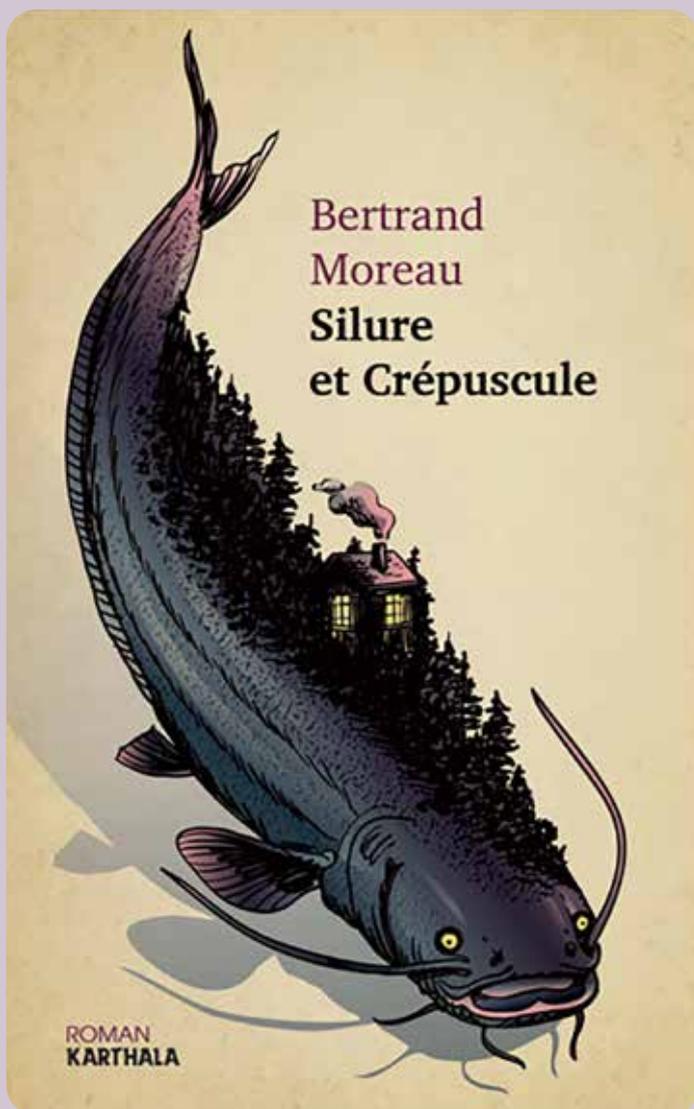
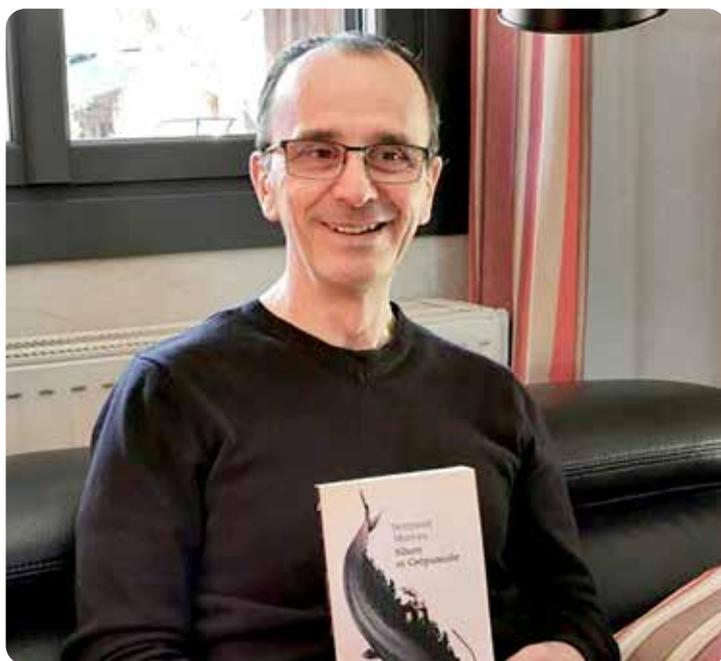
C'est le troisième roman qu'il écrit, et le deuxième édité.

Son précédent roman, Lady pipi, était édité chez Thot Editions.

Silure et Crépuscule est, lui, édité chez Karthala.

Vous pouvez le trouver à la Fnac et chez tous les bons libraires de la région.

Egalement sur internet et particulièrement sur www.lalibrairie.com, la librairie en ligne qui défend les libraires indépendants.





Mairie :

L'accueil de la Mairie est ouvert au public :

Lundi : 13h30-17h30

Mardi : 13h30-18h00

Vendredi : 13h30-18h00

04 76 68 07 33

mairie.ndmessage@wanadoo.fr

www.notredamedemesage.fr

Les Écoles

École Maternelle : 04 76 08 31 02

École élémentaire : 04 76 68 12 85

Gendarmerie : 17



Médical :

Pompiers : 18

Urgences : 112 depuis un portable

SAMU et Centre Anti-Poison : 15

(en cas d'urgence)

Urgences Médicales : 08 10 15 33 33

Pharmacie de garde :

Servigardes vous informe par téléphone :

08 25 74 20 30 (0,15€/minute)

www.servigardes.fr

Maison Médicale de garde de Vizille :

04 76 08 47 09

- Du lundi au vendredi : 20h-23h
- Le samedi : 14h-18h et 19h-23h
- Le dimanche : 9h-12h, 14h-18h et 20h-23h

Les accès directs sont déconseillés.

Il vaut mieux téléphoner avant de se déplacer.



Déchets :

Numéro vert concernant la collecte et la gestion des déchets :

0800 500 027

(Commande de bac pour les déchets ménagers, date de la collecte des encombrants, etc.)

Les déchèteries :

Péage du Vizille :

Rue du Maquis de l'Oisans, 38220 Vizille

Champ sur Drac :

Rue Léo Lagrange, 38560 Champ-sur-Drac

Vaulnaveys-Le-Haut :

D5E-38410 Vaulnaveys-le-Haut

Jours fériés - Collecte des ordures ménagères :

Sur la commune, le jour de la collecte des ordures ménagères est le lundi. Lorsque le lundi est férié, la collecte se fait le lendemain, le mardi.

Dans les mois prochains, trois lundis seront fériés, les 18 avril, 6 juin et 15 août.

Les collectes auront donc lieu les mardis 19 avril, 7 juin et 16 août.



Voirie

Toutes les demandes liées à ce service doivent être faites auprès de Grenoble-Alpes Métropole au : 0 800 500 027 ou en ligne sur le site lametro.fr

Cette ligne est ouverte de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h



Eau :

Potable et Assainissement :

Coordonnées utiles à vos démarches :

- Problèmes techniques liés à l'eau potable (fuites, pression, travaux, qualité de l'eau...)

- Souscription d'abonnement, résiliation, facturation 04 76 98 24 27 ou

www.eauxdegrenoblealpes.fr

Les abonnés à l'eau de Notre Dame de Mésage pourront se rendre aussi, s'ils le désirent, à l'accueil du secteur de Grenoble-Alpes Métropole situé 43 avenue du Maquis de l'Oisans à Pont de Claix (du lundi au jeudi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30, le vendredi de 8h30 à 11h30).

- Problèmes techniques liés à l'assainissement : 0 800 500 048

- Astreinte eau potable et assainissement (soir et week-end et uniquement en cas de nécessité pour une intervention urgente) : 04 76 98 24 27



Trésor Public :

Depuis le 1er janvier 2022, la Trésorerie de Vizille est fermée.

Pour le paiement de vos factures locales, adressez-vous à la Trésorerie de Vif.

Pour le paiement de vos impôts, adressez-vous au Centre des Impôts de Grenoble, rue Rhin et Danube.

Et pour le paiement de vos amendes et factures locales dotées d'un QR-Code, adressez-vous aux Tabac-Presses de Vizille.

Plus d'infos sur www.notredamedemesage.fr.

Pour trouver votre buraliste, flashez le QR CODE ci-contre :



Horaires du 1er avril au 31 octobre 2022 :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	
Péage de Vizille	Fermé	12:30 - 18:00	12:30 - 18:00	12:30 - 18:00	09:00 - 12:00 13:15 - 18:00	09:00 - 12:00 13:15 - 18:00	PROXI
Champ-sur-Drac	09:00 - 12:00 13:30 - 18:00	13:15 - 18:00	09:00 - 12:00 13:30 - 18:00	13:15 - 18:00	09:00 - 12:00 13:30 - 18:00	09:00 - 12:00 13:30 - 18:00	PROXI +
Vaulnaveys-le-Haut	08:45 - 12:00 13:00 - 18:00	MAXI					

Dépôt légal 2^{ème} trimestre 2022

- **Responsable de Publication :**
Jérôme BUISSON
- **Comité de rédaction :**
Commission Communication
- **Graphisme Mise en Page :** Lisa.mgm
- **Impression :** Mairie
- **Tirage :** 520 exemplaires



Tableau réalisé par Patricia.

VOTRE PHOTO DE LA COMMUNE ICI ?

Envoyez-la par mail à :
communication@notredamedemesage.fr

Mairie - Ouverture au public

L'accueil de la Mairie est ouvert au public :

Lundi : 13h30-17h30
Mardi : 13h30-18h00
Vendredi : 13h30-18h00

En dehors de ces horaires, vous pouvez laisser un message sur le répondeur de la Mairie.

Mairie Notre-Dame-de-Mésage

Place de la Mairie
38220 Notre Dame de Mésage

Tél. 04 76 68 07 33

Mail : mairie.ndmesage@wanadoo.fr

Web : www.notredamedemesage.fr

Communication

Pour être mieux informés, rendez-vous sur le site www.notredamedemesage.fr

Et surtout, abonnez-vous à la lettre électronique mensuelle d'informations (newsletter).